

Ouganda : les Batwa publient une déclaration où ils demandent la reconnaissance de leurs droits

Les Batwa (souvent dénommés « pygmées ») sont généralement considérés comme les premiers habitants des forêts équatoriales de la région des Grands Lacs, qui comprend l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo. En Ouganda, ils habitaient la forêt des monts Mufumbira, dans le Soud-Ouest. Ils étaient cueilleurs chasseurs et dépendaient de la forêt pour leur subsistance, en plus d'y trouver les bases de leur vie spirituelle et sociale.

Dans les années 1930, les terres des Batwa ont été déclarées réserves forestières et de gibier par les autorités coloniales britanniques. Ainsi, les Batwa ont commencé à voir limité leur accès à leurs propres terres, mais la forêt a continué d'être importante pour eux des points de vue économique et culturel.

En 1991, et sans la participation des Batwa, ces réserves forestières sont devenues des parcs nationaux dans le cadre de la « Conservation Forteresse » coloniale et néocoloniale : le Parc national des Gorilles de Mgahinga, le Parc national impénétrable de Bwindi et la Réserve forestière centrale d'Echuya. Ainsi, le cercle s'est fermé autour des Batwa qui se sont vu interdire leurs activités forestières traditionnelles et qui ont été déplacés de leur territoire, avec peu ou pas de compensation. À présent, presque la moitié d'entre eux n'ont pas de terres (ils vivent en squatters sur les terres des autres et travaillent sans rémunération pour des non-Batwa) et ils sont presque tous dans la misère absolue. Ils ont moins de soins de santé, d'éducation et d'emploi que leurs voisins ethniques.

Dans une déclaration signée le 13 février 2009 par 41 représentants des villages de cinq districts du Soud-Ouest de l'Ouganda et présentée au gouvernement du pays, les Batwa affirment que, depuis cette époque-là, ils sont « sans foyer, sans

terre et l'une des communautés les plus pauvres et marginalisées de l'Ouganda ». Ils ajoutent que, « n'ayant pas de ressources, nous dépendons pour survivre du travail informel et nous construisons des refuges temporaires sur des terres qui appartiennent à d'autres communautés voisines. On nous refuse la possibilité de vivre avec dignité et de contribuer au développement national comme d'autres citoyens de l'Ouganda, ce qui est contraire aux normes internationales sur les droits de l'homme et à la Constitution de la République d'Ouganda ». Près de 6 700 Batwa habitent dans ce pays.

Dans la réunion qui a abouti à la déclaration mentionnée, un représentant des Batwa a signalé : « Comment se fait-il que les animaux soient protégés avec des armes et que nous, les gens, devons souffrir ? Nous avons voté, mais sommes-nous des citoyens de ce pays ? »

Un communiqué de presse de l'Organisation unie pour le développement des Batwa de l'Ouganda (UOBDU) publié au sujet de la déclaration des Batwa décrit l'indigence lamentable et injuste que subit un peuple qui a vécu depuis des temps immémoriaux en coexistence avec l'environnement : « les Batwa campent sur les terres des autres à Kisoro, Kabale, Kanungu, Mbarara et Masaka. Ils travaillent de façon informelle en échange d'aliments. Quand cette condition n'est pas respectée, ils sont expulsés par le propriétaire de la terre. La femme mutwa [batwa] ne reçoit que des aliments en échange de son travail, et cela ne suffit même pas à nourrir ses enfants en bas âge. Elle se voit obligée de faire quitter l'école à ses enfants plus âgés pour qu'ils travaillent ».

Les Batwa ne réclament que la justice élémentaire : « Conscients que tous les êtres humains sont égaux et qu'ils ont tous les mêmes droits et libertés sans distinction aucune, tous les êtres vivants méritent d'être traités avec respect et dignité ». Ils rappellent au gouvernement que les dispositions constitutionnelles l'obligent « à instituer des mesures efficaces pour faire face à tout danger ou situation qui aboutisse au déplacement généralisé de personnes ou à une perturbation

grave de leurs moyens d'existence », ce qui correspond à la situation dans laquelle ils se trouvent.

Dans leur déclaration, les Batwa réclament que soit respecté leur « droit fondamental à leurs terres ancestrales » et que, en attendant que la question territoriale soit résolue, « le gouvernement leur fournisse d'autres terres » où ils puissent se réinstaller. En outre, ils demandent que « le gouvernement leur permette d'accéder à la forêt pour préserver leurs valeurs culturelles, puisque la forêt est à la base de leur patrimoine spirituel et culturel ».

Le communiqué de presse de l'UOBDU affirme que « maintenant qu'elle a été présentée au gouvernement de l'Ouganda, la déclaration des Batwa sera le fer de lance de leur stratégie pour continuer à lutter pour la reconnaissance de leurs droits. Nous recommandons vivement au gouvernement de prêter attention à la dure situation de ce peuple et de l'intégrer aux efforts nationaux de développement. Les Batwa sont privés d'accès à leurs forêts et la plupart d'entre eux n'ont pas de terres. Le gouvernement ougandais a des obligations selon la législation internationale ». Il est temps que le gouvernement agisse pour réparer cette injustice de longue date.

Article fondé sur le communiqué de presse de l'UOBDU du 23 février 2009, http://www.forestpeoples.org/documents/africa/uganda_batwa_declaration_press_rel_feb09_eng.pdf, diffusé par Amarantha Pike, adresse électronique : amarantha@forestpeoples.org, et sur la Déclaration des Batwa, http://www.forestpeoples.org/documents/africa/uganda_batwa_declaration_feb09_eng.pdf.

SOURCE : BULLETIN WRM Avril 2009